



ACCUEIL DE LOISIRS D'HANGEST SUR SOMME

VACANCES D'ETE

8 AU 26 JUILLET 2024



Date limite d'inscription
SAMEDI 8 JUIN

Chers parents,

Du 8 au 26 juillet 2024, en partenariat avec l'Association PEP80, la commune met en place un accueil de loisirs ouvert aux enfants âgés de 3 ans à 12 ans inclus. Les enfants de 3 ans ne seront acceptés qu'à la condition d'être déjà scolarisés. Les enfants seront accueillis à l'école d'Hangest-sur-Somme.

L'accueil aura lieu de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00, avec un service de restauration encadré par l'équipe d'animation. Dans le cadre d'un accueil échelonné, vos enfants peuvent arriver au centre jusqu'à 9h30, cela afin de favoriser le respect de leur rythme biologique. Vous pourrez venir chercher vos enfants à partir de 17h00. Pour tout renseignement : PEP80 – 03.22.71.78.78 – accueil@pep80.fr

TARIFS ET INSCRIPTIONS :

TARIFS (FORFAIT SEMAINE)	ENFANTS D'HANGEST	ENFANTS DE LA CCNS	ENFANTS HORS CCNS
QF < OU = à 724	40 €	45 €	65 €
QF > à 724	45 €	50 €	80 €
cantine	4 € le repas facturé par la mairie (vous recevrez un titre du Trésor Public)		

Vous pouvez déposer le dossier d'inscription complet et le règlement en mairie avant le **VENDREDI 7 JUIN** ou venir lors des **PERMANENCES D'INSCRIPTION** qui se tiendront les :

MERCREDI 22 MAI DE 16H30 A 19H00 A LA MAIRIE et **SAMEDI 8 JUIN DE 9H30 à 11h30 A LA MAIRIE**

Pour inscrire votre enfant, merci de remettre les pièces suivantes :

- Le Bulletin d'inscription (souhait d'inscription),
- Le dossier d'inscription complété,
- Un certificat médical de moins d'un an attestant des vaccinations à jour de l'enfant, d'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique d'activités physiques et sportives, avec copie des pages de vaccination du carnet de santé,
- Une attestation de quotient familial (CAF—MSA)
- L'attestation d'assurance scolaire ou en responsabilité civile de l'enfant
- Le PAI de votre enfant s'il est concerné,
- En cas de séparation, divorce, copie du jugement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant. Le parent qui n'a pas la garde habituelle ne pourra en aucun cas exercer son droit de visite dans l'enceinte de l'ALSH.



Présentation de l'équipe
et du planning
**SAMEDI 6 JUILLET DE
10H30 A 12H00 A L'ECOLE**

Pour que l'inscription soit recevable : le dossier doit être complet et la famille doit être à jour de ses règlements sur les périodes précédentes. Les demandes d'inscription après le 8 juin ne pourront être garanties. Les enfants de la commune sont prioritaires et l'accueil de loisirs se réserve la possibilité de mettre sur liste d'attente des inscriptions avant cette date.

ATTENTION, PAIEMENT A L'INSCRIPTION.

Pour le règlement, les chèques sont à libeller à l'ordre de l'Association PEP 80. Les aides aux vacances de la CAF (3,50 €/jour/enfant), les Bon MSA et les chèques vacances et CESU fonctionnent. Les aides seront déduites de votre facturation.

BULLETIN D'INSCRIPTION VACANCES D'ÉTÉ

Nom et Prénom de votre enfant : Né(e) le :

Tél. pour vous joindre : Mail :

Commune de résidence :

Nom et prénom du responsable de l'enfant :

	Semaine du 8 au 12 juillet	Semaine du 15 au 19 juillet	Semaine du 22 au 26 juillet
	L M M J V	L M M J V	L M M J V
Présence	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Cantine	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

La CAF de la Somme participe au financement de votre accueil de loisirs